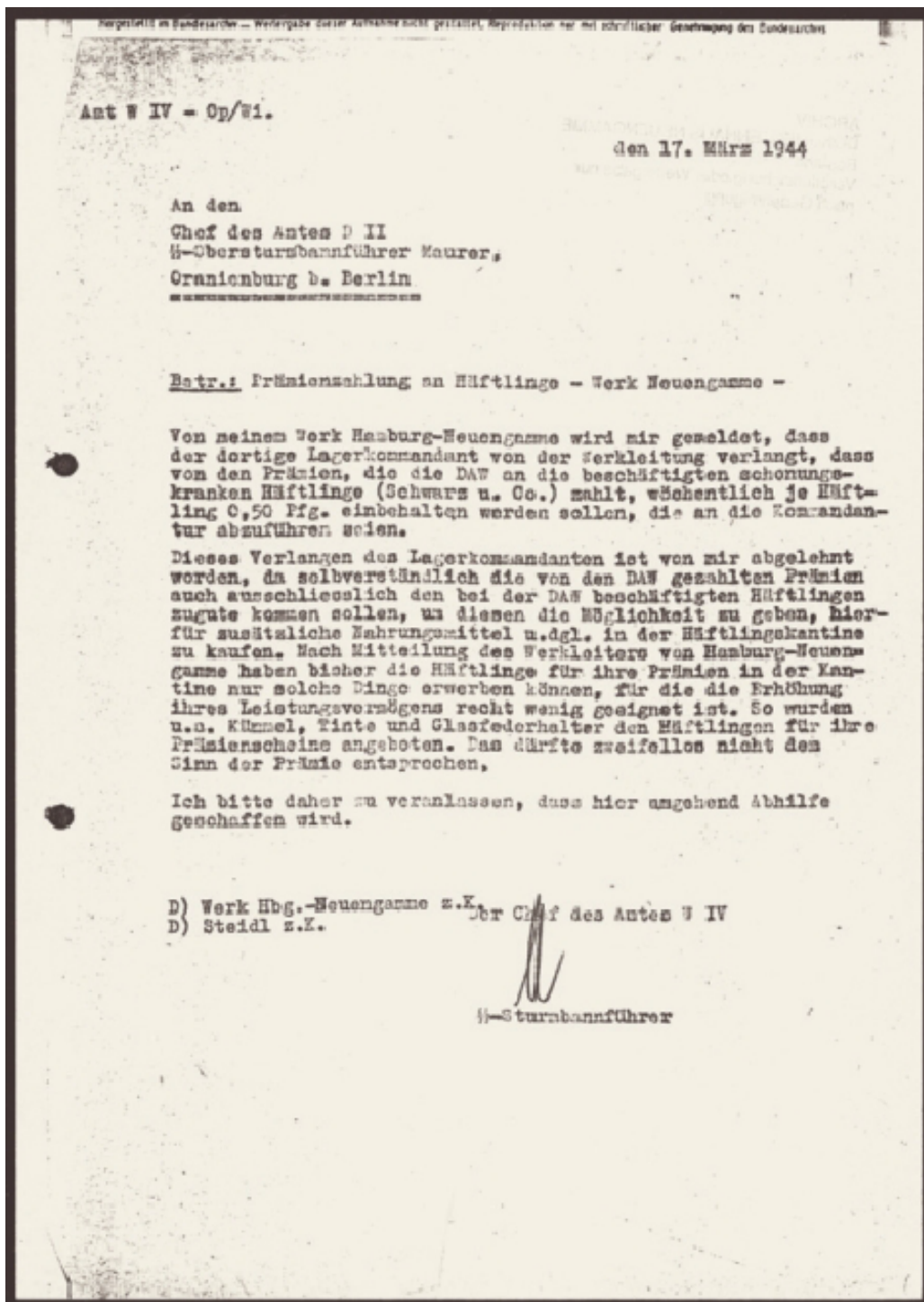


Lettre du 17.3.1944



Au début de 1944, le contremaître des usines DAW (services généraux d'équipement) écrit à Berlin au «AmtWIV», l'autorité hiérarchique supérieure dont il dépendait, pour se plaindre du piètre choix de marchandises à la cantine du camp de concentration de Neuengamme. Le 17 mars 1944, ce service se plaint à son tour auprès du chef SS de la main-d'oeuvre concentrationnaire à Oranienburg en exigeant de remédier à cette situation.
(BA (Berlin))

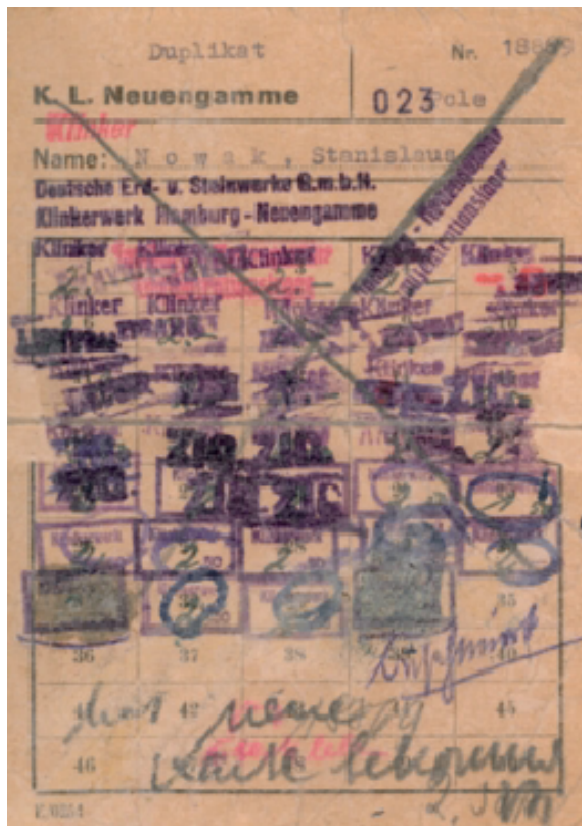
Deux bons



À partir de l'été de 1943, 30 à 50 pour cent des détenus qui travaillaient recevaient des bons de 0,50 à 5 Reichsmarks, dans certains cas même jusqu'à 10 Reichsmarks par semaine. Cependant, le choix des marchandises que l'on pouvait acheter avec ces bons à la cantine était très limité. Chez de nombreux détenus, les légumes marinés dans du vinaigre aggravaient les gastro-entérites. Seules les cigarettes étaient convoitées.

(ANg)

Deux bons pour des cigarettes



Les cigarettes étaient très convoitées par les détenus. Outre le pain, elles étaient la monnaie d'échange du camp.
(BA (Berlin))